

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/697 DU 27/05/2015
PORTANT DEMISSION PAR UN MAGISTRAT DES JURIDICTIONS
SUPERIEURES.**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu la lettre du 14 avril 2015 par laquelle le Magistrat NGENDAKUMANA Julien, matricule 21115886 présente sa démission au sein de la Magistrature ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressé ;

ORDONNE

Article 1 : Monsieur NGENDAKUMANA Julien, Matricule 21115886, Juge au Tribunal de Grande Instance de GITEGA est démissionnaire de la magistrature burundaise à dater du 14 avril 2015.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 27/05/2015

Pascal BARANDAGIYE

